

LA CHAPELLE-AU-MANS ENVIRONNEMENT

# Le terrassement est lancé : les éoliennes seront installées en janvier

Après huit ans d'instruction, le projet éolien de La Chapelle-au-Mans se concrétise. Depuis une dizaine de jours, le paysage se transforme sur les hauteurs des Toureaux, au nord-ouest du bourg. L'entreprise Guinot TP a lancé d'importants travaux de terrassement afin d'accéder au site du parc éolien. Une plateforme circulaire se dessine déjà : c'est précisément là que sera érigée la première éolienne en Saône-et-Loire. Rendez-vous est donné en janvier 2019 pour l'installation de quatre mâts culminant à 180 mètres en bout de pale.



■ Sur le site des Toureaux, l'emplacement de la première des quatre éoliennes se devine déjà. Photo Noémi PREDAN

## Le parc éolien, c'est aussi 14 kilomètres de tranchées

Construire un parc éolien, c'est bien. Encore faut-il pouvoir acheminer l'électricité produite jusqu'au poste électrique le plus proche. Alors que le terrassement avance rapidement à La Chapelle-au-Mans, la société Sobeca de Neuvy-Grandchamp a lancé mardi le tracé des futures tranchées appelées à accueillir des câbles à haute tension pour le compte d'Enedis.

### Feux tricolores

Sur 14 kilomètres, des panneaux de signalisation et des engins de chantier sont bien visibles. Route de Valette, des feux tricolores vont notamment régir la circulation. Sur l'itinéraire suivant, la circulation subira des perturbations, au fur et à mesure de l'avancée des travaux : depuis le parc éolien, le bourg de La Chapelle-au-Mans, la route de Valette, le lotissement de la Corne à Gueugnon, les Gachères, les terres agricoles jusqu'aux Tubérons, la route de Toulon (RD 994) et la station électrique de Thou. Quid des traversées de cours d'eau ? Fin juin, l'entreprise Pillot avait déjà réalisé



■ Mercredi, la société Sobeca poursuivait le tracé des futures tranchées à la sortie du lotissement de la Corne, au bout du boulevard Jean-Mermoz à Gueugnon. Photo Alain LARDRY

des forages, déployant des gaines permettant de franchir le ruisseau de Valette, l'Arroux et le ruisseau du Gorat. Les choses sérieuses devraient débu-

ter mardi. Conducteur de travaux pour la société Sobeca, Thibaut Petersin évoque l'utilisation d'une tranchreuse plutôt impressionnante : « EL-

le permet une découpe nette des sols », assure-t-il.

**Alain LARDRY (CLP)  
avec Noémi PREDAN**